



Des comptes PSA sur fond d'accord compétitivité emploi

Salariés qui pleurent, actionnaires qui rient !

Les comptes PSA, ou les contes PSA ?

13 février 2013 - Sitôt les comptes PSA publiés, sitôt l'action PSA remonte : + 7,2 %.

Moralité : Plus la direction annonce des coups bas portés à nos emplois et plus l'action grimpe, hausse de 17% depuis le premier janvier 2013.

Incompréhensible pour le commun des salariés qui n'ont que leur salaire pour vivre, logique pour les dirigeants PSA très habitués au double langage.

Car enfin, il faut bien faire avaler à la population la destruction de 11000 emplois industriels et la fermeture d'un site historique en France.

La direction PSA annonce des pertes à hauteur de 5 milliards €, tout en précisant que 4 milliards sont imputables à un jeu d'écriture comptable, dont le directeur financier, s'adressant à la presse, dira lui-même, qu'il ne s'agit pas d'une perte réelle. Les actionnaires sont assurés de profiter de bénéfices substantiels dans un proche avenir !

Le gouvernement prépare ce que veut le patronat !

L'annonce des comptes PSA, permet à la direction de justifier l'injustifiable, la fermeture d'Aulnay bien sûr, mais encore, cette annonce est destinée à préparer les esprits des salariés à la suite !

La suite, de l'aveu même de Varin, c'est un très prochain accord compétitivité. Il sera sans doute inspiré de l'accord Sevel-Nord, mais il sera surtout légitimé par l'accord national dit de sécurisation de l'emploi, tant désiré par le Medef et signé le 11 janvier dernier, par 3 organisations syndicales même pas majoritaires, CFDT, CGC et CFTC.

Un accord d'entreprise signifierait à n'en pas douter, travailler plus, parfois moins, au gré des carnets de commandes, pour gagner plutôt moins que plus, et si le patronat pouvait piquer quelques autres acquis aux salariés, ça serait parfait !

Les patrons ont déjà fait des expériences...

Continental, Les Fonderies du Poitou (RENAULT), GM Strasbourg, Sevelnord (PSA), Dans toutes ces usines, cela a été le **chantage patronal** pour obtenir des signatures syndicales sous menace de fermeture.

Mais Continental a été fermée quand même. Aux Fonderies du Poitou, une longue grève a finalement empêché la baisse des salaires. A Sevelnord, l'accord s'applique, les salaires sont bloqués, mais les salariés attendent toujours le véhicule promis...

Les patrons de l'Auto en première ligne.

Renault : les salaires sont déjà bloqués, un accord est soumis à la signature d'ici quelques jours.

PSA : la direction veut régler l'affaire d'Aulnay et passer à la suite en démarrant des « négociations » sur un plan « de performance » en avril.

En résumé, pour PSA c'est : « **On règle l'affaire des 11200 suppressions d'emplois et ensuite on s'attaque aux 60 000 qui restent.** »

Le gouvernement au service des patrons.

Le MEDEF veut que son accord devienne la loi sans y changer une virgule.

Le gouvernement se retranche hypocritement derrière « les partenaires sociaux » signataires pour ne rien changer.

Les députés auront leur mot à dire. De toute façon, il ne s'agit pas de changer une virgule à ce projet, mais de l'annuler ! Pour se faire entendre, il faut se mobiliser, le plus nombreux possible. Le 5 mars va être un 1er rendez-vous. Il y en aura d'autres bien sûr mais le temps est compté. Il faut agir dès maintenant.

Sécuriser les emplois... ou les licenciements ?

Parmi les millions de chômeurs actuels, seuls 3% ont bénéficié d'un plan social, mais c'est encore trop pour le Medef, alors il a une solution **RADICALE** :

Décider d'une procédure de licenciement et du contenu du plan social, par simple accord d'entreprise, voire en l'absence d'accord, par simple document envoyé par l'employeur à la direction du travail, sachant que sans réponse de l'administration sous trois semaines, le texte est homologué et le patron peut licencier.

Aujourd'hui : La loi définit des garanties en cas de licenciement économique collectif, une procédure et des délais permettant l'information et la mobilisation des salariés, l'intervention d'un expert qui analyse la situation, l'obligation de recherche de solutions de reclassement.

Demain : C'est la fin du socle de garanties ! Le licenciement économique de 99 salariés sera réglé en 2 mois, et 4 mois pour 500 salariés.

Le patronat qui licencie déjà sans complexe à tours de bras, n'aura même plus à craindre les Good Year, PSA et autres Fralib !

L'heure est grave, il y a urgence !

L'accord national dit de sécurisation de l'emploi est d'une extrême gravité pour les droits de l'ensemble des salariés.

Le 6 mars un projet de loi sera présenté au conseil des ministres, et en mai, il est prévu que la loi soit votée au parlement...

Négociations salariales négociations de la honte !

D'entrée de jeu, dès la première réunion de négociations, la direction avait planté le décor : *Il sera difficile d'accorder des hausses de salaires quand PSA détruit 11000 emplois et ferme un site de production français !*

Résultats conformes au décor !

AG - Augmentation Générale
0,00 %

La direction PSA a osé !

Après avoir orchestré la destruction de 11000 emplois, ce gel des salaires résonne comme la provocation de trop, à l'encontre de salariés dont la charge de travail est de jour en jour plus élevée, jusqu'à l'insupportable !

AI - Augmentations Individuelles
1,00 %

(ancienneté 0,45 %, respect accords 0,21 %)

il reste donc 0,34 %

En clair, y en aura pas pour tout l'monde !

Seul point positif mais insuffisant, participation employeur à la mutuelle, 35% au lieu de 25%.

Chacun aurait besoin de 300 € pour faire face aux hausses du coût de la vie (logement, énergie, carburants, etc.). A l'embauche un jeune ouvrier perçoit 1250 € net par mois, pour lui, ce 0% signifie Zéro projet, Zéro perspective !

**Voilà de bonnes raisons de refuser
tout accord de compétitivité !**

Nos droits sont entre nos mains !

Le 5 Mars prochain

La CGT, non signataire de l'accord national,
appelle tous les salariés à une grande mobilisation nationale,

RDV à Metz place Mazelle à 14H30



Une force
à vos côtés

☎ : 03 87 40 04 64 : Mail : cgtpsatremery@laposte.net

Michaël Imhoff : secrétaire CGT

mars 2013